



OPALE
OBSERVATOIRE
PARTENARIAL
ÉCONOMIE
EMPLOI
INSERTION

**Regard sur
l'économie
et les entreprises
lyonnaises n°66**

MAI
2025

Les signes de ralentissement sont nombreux

SYNTHÈSE

Les incertitudes géopolitiques et économiques marquent le début de l'année 2025. L'activité des entreprises de la région lyonnaise s'en ressent, avec un impact notable sur les créations d'emploi. Dans l'industrie, la production se redresse légèrement depuis le début de l'année mais certains secteurs sont en recul, comme l'industrie chimique et le textile-habillement. L'emploi industriel se stabilise. L'activité fléchit dans la construction ainsi que dans le commerce de détail ; les entreprises réduisent leurs effectifs et le nombre d'emplois salariés est en recul. Le ralentissement est également perceptible dans les services marchands, dont le rôle de moteur de la croissance des emplois s'atténue fortement.

Ces évolutions n'ont pour l'instant pas d'impact sur le taux de chômage, qui s'abaisse à 6,4 % dans la zone d'emploi de Lyon fin 2024. En revanche le nombre de demandeurs d'emploi s'affiche en hausse au premier trimestre 2025, principalement du fait de l'inscription automatique de nouveaux publics, notamment des bénéficiaires du RSA.

L'atonie de l'activité contribue à l'augmentation du nombre de défaillances d'entreprises, en particulier dans la construction.

Le focus rédigé ce trimestre par ONLYLYON Tourisme et Congrès souligne les bons résultats du tourisme à Lyon en 2024, dans la suite de la belle dynamique de l'année précédente.

Focus : Le tourisme à Lyon	2
Le contexte économique	3
Les emplois salariés privés	4
Les demandeurs d'emploi	6
Le taux de chômage	8
Les besoins en main-d'œuvre	9
Les allocataires du RSA	10
Les créations d'entreprise	11
Les procédures collectives	12
L'immobilier d'entreprise	13
Le commerce extérieur	14
Actualités des entreprises	15

Achevé de rédiger le 28 mai 2025

Focus : Le tourisme à Lyon

Rédigé par :



Lexique

Taux d'occupation : rapport entre le nombre de chambres occupées et le nombre de chambres offertes par les hôtels.

En savoir plus

- Baromètre touristique : www.city-trends.fr/Lyon

- Chiffres clés 2024 : <https://presse.lyon-france.com/boite-a-outils/bilans-et-etudes>

- Newsletter mensuelle ONLYLYON Flash
Tourisme : abonnement auprès de dcesar@lyon-france.com

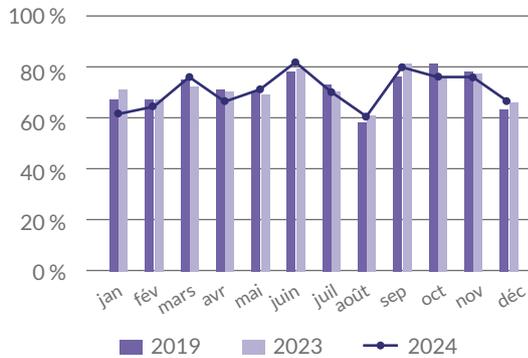
Poursuivant la belle dynamique de 2023, l'année 2024 a été celle de la consolidation pour le tourisme à Lyon, confirmant l'attractivité durable de la destination. L'année a été marquée par une actualité événementielle foisonnante, avec notamment les concerts très attendus de Taylor Swift et Coldplay en juin, l'accueil des WorldSkills à l'automne, ainsi que de nombreux congrès et salons tout au long de l'année.

Une fréquentation hôtelière au beau fixe

La métropole a enregistré 9,56 millions de nuitées marchandes, soit une progression de 1,3 % par rapport à 2023, dont 5,37 millions de nuitées hôtelières avec un taux d'occupation moyen de 71,1 %. Ces indicateurs records témoignent de la vitalité du secteur, portée par une offre hôtelière dynamique et l'ouverture de nouveaux établissements.

Taux d'occupation mensuel dans les hôtels de la métropole de Lyon

Source : Observatoire hôtelier CCI Lyon - Métropole de Lyon



Une dynamique qui se confirme pour le tourisme d'affaires

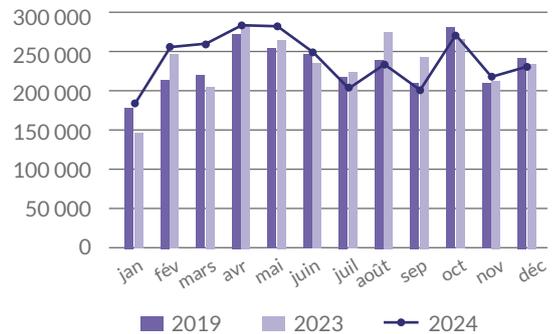
Le tourisme d'affaires poursuit sur sa lancée avec 220 événements professionnels accueillis en 2024, contre 210 en 2023, dont 5 salons et foires ayant chacun attiré plus de 50 000 visiteurs. Les opérateurs du secteur MICE (Meetings, Incentives, Conferences and Exhibitions) ont su s'adapter aux nouvelles attentes des entreprises. Depuis la pandémie, l'événementiel s'impose comme un levier essentiel de cohésion et de motivation dans un contexte où le travail à distance se généralise. Lyon conserve ainsi sa 2^e place au classement ICCA (International Congress & Convention Association), derrière Paris.

Une forte actualité événementielle

2024 a été une très belle année pour l'événementiel grand public. Les méga concerts au Groupama Stadium ont réuni plus de 332 000 spectateurs, venus de toute la France et de l'étranger. Les temps forts de la vie culturelle lyonnaise, tels que la Biennale d'Art Contemporain ou la Fête des Lumières ont également marqué l'année. Le secteur culturel affiche des résultats en hausse, avec 2,86 millions de visiteurs dans les musées et sites touristiques de la métropole, soit +2 % par rapport à 2023, confirmant les niveaux atteints en 2019. À noter également : plus de 50 000 Lyon City Cards vendues, faisant de cette carte la plus vendue en France.

Fréquentation des musées et attractions touristiques

Source : City Trends



Engagement pour un tourisme responsable

ONLYLYON Tourisme et Congrès a continué à promouvoir un tourisme plus responsable en 2024 avec un taux de 91 % de réalisation de son plan d'action annuel. L'écosystème touristique lyonnais (hébergeurs, restaurateurs et professionnels de l'événementiel) continue de se mobiliser en faveur de pratiques durables. Cette mobilisation a permis à la destination de maintenir de très bons résultats au GDS Index (Global Destination Sustainability Index), le classement de référence en matière de destination responsable.

En résumé, 2024 a été une année de confirmation et d'engagement pour le tourisme à Lyon, avec des indicateurs qui consolident le retour aux standards d'avant 2020. La métropole s'affirme plus que jamais comme une destination touristique majeure, capable de séduire à la fois les visiteurs de loisirs et les publics professionnels.

Le contexte économique

Sources

- Banque de France, *Tendances régionales Auvergne-Rhône-Alpes*, 16 mai 2025
- Banque de France, *Lettre au Président de la République*, 9 avril 2025
- Insee, *Note de conjoncture*, 18 mars 2025
- Insee, *Comptes nationaux trimestriels - première estimation - premier trimestre 2025*, 30 avril 2025
- Insee Auvergne-Rhône-Alpes, *Note de conjoncture régionale*, n°46, mars 2025
- Urssaf, *Stat'ur Conjoncture Auvergne-Rhône-Alpes*, n°52, avril 2025

L'économie tourne au ralenti en France...

Les notes de conjoncture publiées depuis le début de l'année au niveau national font état d'un contexte économique morose. Leurs titres en témoignent : « Désordre mondial, croissance en berne » pour l'Insee (mars), « Climats hostiles » pour l'OFCE (avril), « La croissance française dans le creux de la vague, sur fond d'incertitude mondiale exceptionnelle » pour Crédit agricole Études économiques (avril). Bnpparibas Études économiques apporte un message plus positif quoique prudent : « Une amélioration ténue » (mai).

L'année 2025 a en effet commencé dans un climat d'incertitudes exceptionnellement élevées : au niveau national, avec le report de l'adoption de la loi de finances 2025 mettant en suspens un certain nombre de mesures et avec des perspectives d'économies budgétaires importantes ; au niveau international, avec l'imprévisibilité de la politique économique des États-Unis et les risques de tensions commerciales.

Au premier trimestre 2025, l'activité mesurée par le produit intérieur brut (PIB) a très peu évolué : +0,1 % en volume par rapport au quatrième trimestre 2024. La production dans l'industrie manufacturière accélère (+0,4 %), notamment dans les industries agroalimentaires et dans les matériels de transport. Elle rebondit également dans les services marchands (+0,4 %). À l'inverse, la baisse de la production se poursuit dans la construction (-0,5 %). Les exportations se replient nettement, notamment dans l'industrie chimique et l'industrie automobile. La consommation des ménages est stable.

En dépit du contexte incertain, le scénario d'une récession semble exclu.

... comme dans la région

Les entreprises interrogées par la Banque de France en Auvergne-Rhône-Alpes font preuve de résilience. En avril, la production industrielle a augmenté pour le quatrième mois consécutif, avec cependant des situations très hétérogènes : l'industrie agroalimentaire, la fabrication de matériels de transport, la fabrication de produits informatiques-électroniques-optiques et l'industrie pharmaceutique progressent, mais le textile-habillement-cuir et l'industrie chimique reculent nettement. L'utilisation des capacités de production se redresse progressivement mais demeure cependant au-dessous de sa moyenne de long terme.

La croissance de l'activité a par ailleurs accéléré dans les services marchands, à l'exception du transport routier de marchandises dont les volumes d'affaires ont sensiblement reculé du fait d'une demande peu dynamique en provenance de l'industrie ou de la construction.

Dans le bâtiment, l'activité est restée stable en avril mais les prix des devis ont continué de reculer. Un frémissement de la demande est enregistré dans le gros œuvre.

Les emplois salariés du secteur privé

Clés de lecture

Champ : effectif salarié en fin de trimestre de l'ensemble des cotisants du secteur concurrentiel, qui comprend tous les secteurs d'activité économique sauf les administrations publiques, l'éducation et la santé non marchandes, l'emploi par les ménages de salariés à domicile et les entreprises relevant de la Mutualité sociale agricole. Les effectifs apprentis sont inclus, mais pas les effectifs intérimaires.

Source : Urssaf Rhône-Alpes. Données brutes, évolutions annuelles.

Périmètres : EPCI du carré métropolitain, CTM de la métropole de Lyon

Lexique

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

CTM : conférence territoriale des maires (regroupement des communes de la métropole de Lyon par bassin de vie)

CC : communauté de communes

CA : communauté d'agglomération

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

Une stagnation globale des emplois

L'année 2024 se termine sur une stagnation des emplois salariés privés à l'échelle du carré métropolitain : +0,2 %. En un an, l'ensemble du territoire gagne 2 760 emplois. La situation est contrastée selon les EPCI. Ce sont dans les CC de la Dombes et de la Côtière à Montluel que les augmentations sont les plus fortes (+2,2 % et +2,9 %). A l'inverse les CC de Beaujolais Pierres Dorées et de la Vallée du Garon enregistrent les baisses les plus importantes (-2,5 % et -2,2 %).

La métropole de Lyon se situe légèrement au-dessus de la moyenne du carré, +0,5 %, mais bien en dessous de l'évolution des années précédentes. Lyon enregistre la plus forte progression : +1,7 % soit près de 5 000 emplois supplémentaires en un an. Les CTM des Portes du Sud, de Villeurbanne et du Val de Saône gagnent également des emplois. L'emploi est stable dans les Lômes et coteaux du Rhône, il diminue dans les autres conférences, de manière plus marquée à Plateau Nord (-3,4 %) et Rhône Amont (-2,2 %).

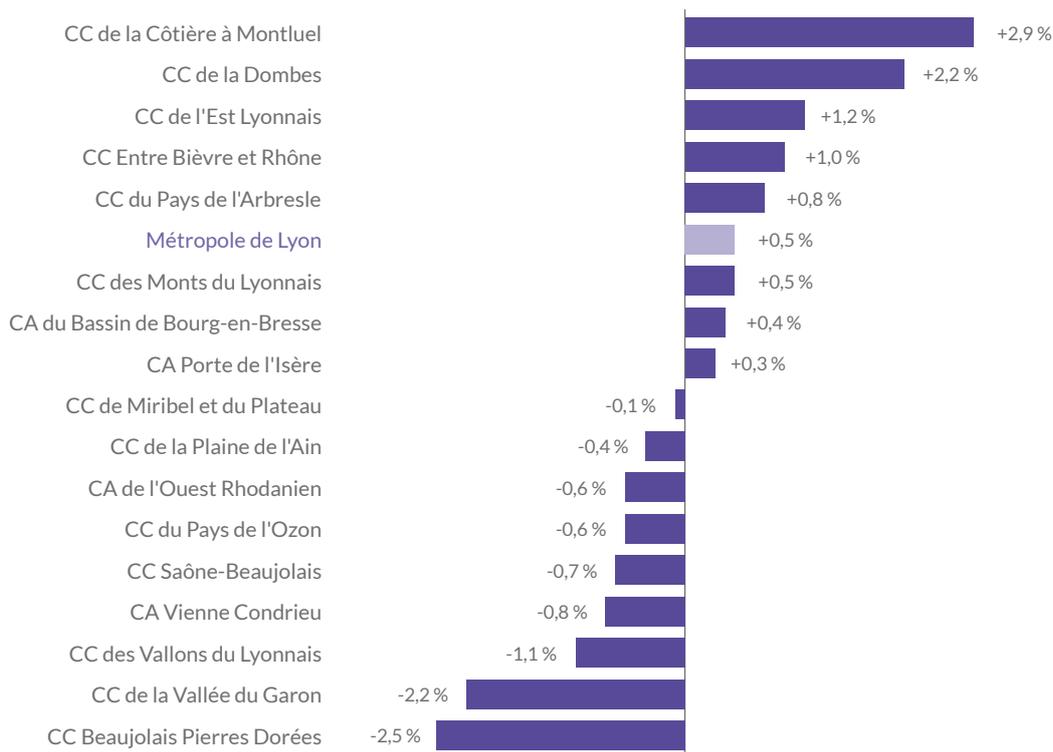
Diminution dans le BTP et le commerce de détail

Les secteurs d'activité affichent également des évolutions différenciées. Deux secteurs enregistrent des baisses notables à l'échelle du carré métropolitain : le BTP (-1,8 % soit 1 780 emplois de moins) et le commerce de détail (-1,4 % soit -1 440 emplois). La majorité des territoires sont concernés par la diminution dans la construction, quelques-uns faisant exception (CC de l'Est lyonnais, de la Côtière à Montluel ou de la Dombes). La situation du commerce de détail est plus contrastée, avec des hausses dans la moitié des EPCI partenaires.

L'emploi augmente dans les autres secteurs d'activité : +0,4 % dans l'industrie-énergie-environnement, le transport-logistique et les services aux entreprises-finance-immobilier et +0,9 % dans le commerce de gros et automobile et les services aux particuliers. Là encore, la situation est variable selon les territoires.

Évolution de l'emploi salarié privé en un an

Évolution entre le 4^e trimestre 2023 et le 4^e trimestre 2024

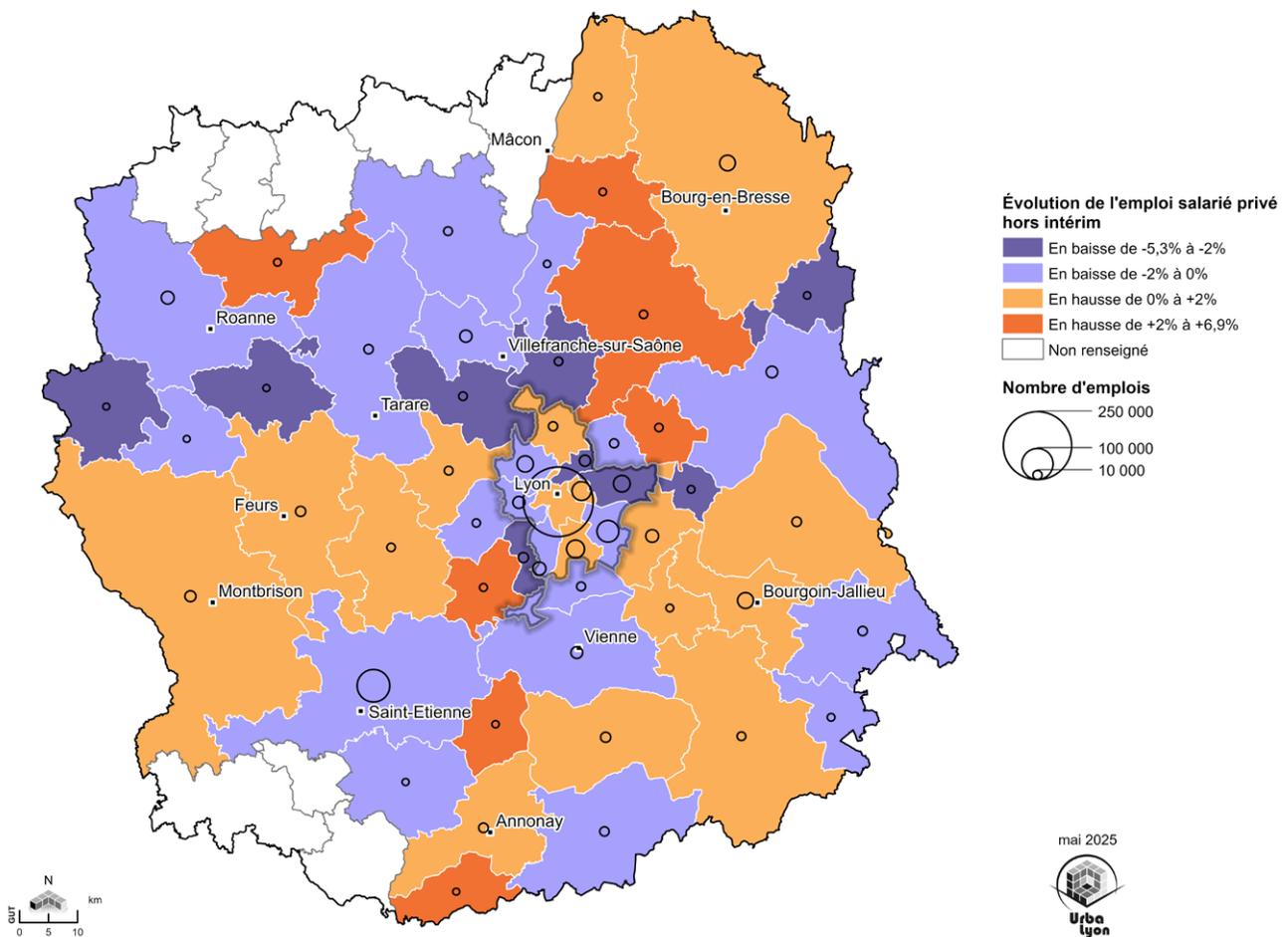




Emploi salarié privé au 4^e trimestre 2024 et évolution en un an par secteur

	Emplois T4 2024	Industrie, énergie, environnement	BTP	Commerce de gros et automobile	Commerce de détail	Transports - logistique	Services aux entreprises, finance, immobilier	Services aux particuliers	Ensemble
MÉTROPOLE DE LYON	640 615	+1 222	-894	+476	-501	+281	+1 611	+967	+3 162
CA PORTE DE L'ISÈRE	41 856	-41	-134	-5	-22	+285	+29	+11	+123
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	41 252	+95	-143	+26	-77	-79	+65	+285	+172
CC DE L'EST LYONNAIS	28 291	+109	+196	+206	-161	-77	-20	+79	+332
CA VIENNE CONDRIEU	22 993	-16	-62	+39	-68	-16	-81	+14	-190
CC DE LA PLAINE DE L'AIN	22 659	+140	-8	-165	+44	-43	-61	+3	-90
CC DE LA VALLÉE DU GARON	15 803	+173	-63	-12	-273	-202	-49	+72	-354
CC ENTRE BIÈVRE ET RHÔNE	15 639	+13	-65	+18	-75	-1	+254	+4	+148
CA DE L'OUEST RHODANIEN	11 700	-6	-14	-44	+14	+12	+25	-58	-71
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	10 447	-95	-6	-65	+91	-15	+88	-12	-14
CC DU PAYS DE L'OZON	10 038	-12	-10	+3	+69	-34	-63	-17	-64
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	9 341	-71	-41	+7	0	+44	-19	+12	-68
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	9 403	+30	-2	+24	-2	+20	-9	+14	+76
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	8 590	+18	-214	+12	+22	+13	-68	-6	-223
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	7 491	-9	+29	+64	+3	+44	+48	+33	+212
CC DES MONTS DU LYONNAIS	7 185	+13	+4	+26	-5	+17	-17	-6	+32
CC DE LA DOMBES	6 832	-26	+24	-3	+2	+47	+27	+76	+147
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	6 078	-51	-23	+18	+24	+8	+37	-81	-68

Nombre d'emplois salariés privés au 4^e trimestre 2024 par EPCI et CTM de la métropole de Lyon et évolution en un an





Les demandeurs d'emploi

Clés de lecture

Sources : France Travail – STMT et Observatoire de France Travail Auvergne-Rhône-Alpes (www.observatoire-emploi-ara.fr) : données brutes

Périmètres : EPCI adhérents à l'Agence d'urbanisme de Lyon

Définitions

Les catégories A, B et C regroupent des demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi.

Les catégories A sont sans emploi.

Les catégories B ont exercé une activité réduite courte (78h et moins au cours du mois).

Les catégories C ont exercé une activité réduite longue (plus de 78h au cours du mois)

EPCI : établissement public de coopération intercommunale

Avertissement

La loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023 prévoit l'inscription systématique au 1^{er} janvier 2025 sur les listes de France Travail de trois publics qui n'étaient jusqu'à présent pas toujours comptabilisés :

- les demandeurs et les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) ;
- les jeunes en recherche d'emploi accompagnés par les Missions locales ;
- les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi ;

L'effet sur les statistiques des catégories A, B ou C est immédiat, dès le 1^{er} janvier 2025. Les évolutions calculées ne permettent pas d'interprétation ; elles initient une nouvelle série.

Le suivi des statistiques est également affecté par :

- des changements dans les règles d'actualisation depuis octobre 2024. Ces changements produisent un effet à la hausse du nombre d'inscrits en catégories A, B et C.
- le déploiement de l'évolution du formulaire d'actualisation depuis novembre 2024, qui conduit à sous-évaluer le nombre de demandeurs d'emploi exerçant une activité réduite (catégories B ou C) au profit des demandeurs inscrits en catégorie A.

1. Les bénéficiaires du RSA nouvellement inscrits affecteront progressivement les statistiques de l'emploi des catégories A, B et C.

Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en catégories ABC

À fin mars 2025, les effectifs des demandeurs d'emploi incluent les bénéficiaires du RSA orientés en parcours professionnel ou socio-professionnel, les jeunes en contrat d'engagement jeune (CEJ) ou en parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie (Pacea), ainsi que les personnes suivies par les Cap emploi. Les évolutions calculées ici ne rendent pas compte de la seule évolution conjoncturelle du marché du travail. Elles reflètent à la fois la dégradation de la conjoncture économique observée actuellement, l'évolution de la procédure d'actualisation et l'inscription des nouveaux publics.

À fin mars 2025, les CA du Bassin de Bourg-en-Bresse et de Porte de l'Isère comptent entre 9 500 et 9 900 demandeurs dans les catégories A, B et C, tandis que la CC de la Côtière à Montluel, celle du Pays de l'Ozon et celle de Miribel et du Plateau en comptent moins de 1 600. Dans la métropole de Lyon, 128 800 personnes sont demandeurs d'emploi à la recherche d'un emploi.

Deux EPCI frôlent 10 % d'augmentation en un an : la CC de l'Est Lyonnais (+9,6 %) et la CC de la Côtière à Montluel (+9,8 %).



Nombre de demandeurs d'emploi (DE) fin mars 2025 et évolution en un an

Données brutes

	DE cat ABC	Évolution en un an	DE cat A	Évolution en un an
METROPOLE DE LYON	128 790	+8,9 %	78 070	+18,6 %
CA DU BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	9 840	+6,1 %	5 170	+15,1 %
CA PORTE DE L'ISERE	9 590	+6,5 %	5 510	+16,0 %
CA VIENNE CONDRIEU	6 570	+8,1 %	3 750	+12,1 %
CC PLAINE DE L'AIN	5 710	+3,4 %	3 060	+7,9 %
CA DE L'OUEST RHODANIEN	3 310	+4,9 %	1 700	+11,1 %
CC SAÔNE-BEAUJOLAIS	2 830	+6,7 %	1 440	+9,7 %
CC BEAUJOLAIS PIERRES DORÉES	2 700	+7,7 %	1 330	+14,7 %
CC DU PAYS DE L'ARBRESLE	2 280	+8,8 %	1 100	+15,7 %
CC EST LYONNAIS	2 130	+9,6 %	1 150	+20,0 %
CC DE LA DOMBES	2 100	+6,3 %	1 050	+12,4 %
CC VALLÉE DU GARON	1 840	+7,6 %	1 000	+15,1 %
CC DES MONTS DU LYONNAIS	1 800	+7,7 %	780	+18,5 %
CC DES VALLONS DU LYONNAIS	1 620	+6,5 %	770	+13,5 %
CC DE LA CÔTIÈRE À MONTLUEL	1 550	+9,8 %	820	+16,3 %
CC PAYS DE L'OZON	1 480	+9,4 %	830	+23,5 %
CC DE MIRIBEL ET DU PLATEAU	1 460	+7,1 %	840	+15,8 %

Le nombre de demandeurs d'emploi sans activité

À fin mars 2025, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A augmente de 18,6 % en un an dans la métropole de Lyon, reflétant surtout les nouvelles dispositions de la loi pour le plein emploi ainsi que la nouvelle procédure d'actualisation.

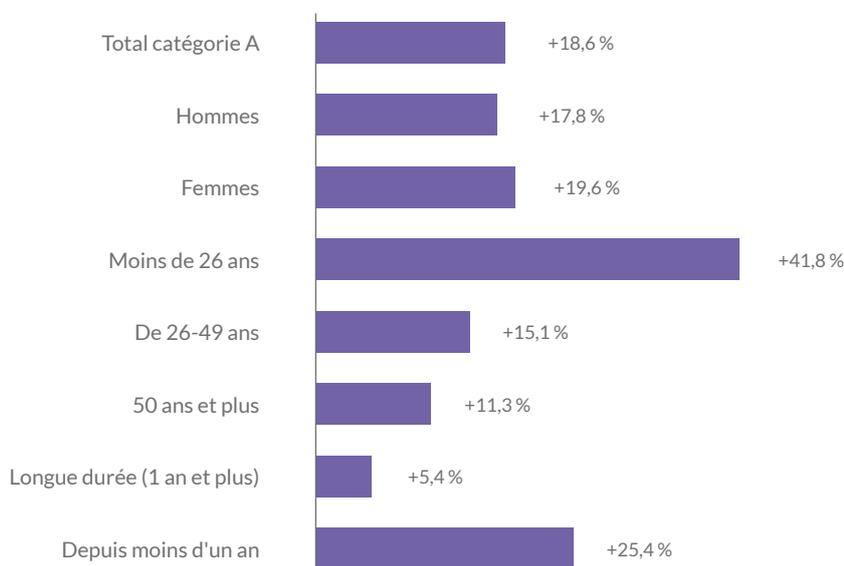
Les demandeurs d'emploi de catégorie A représentent 61 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de catégories A, B et C.

À fin mars 2025, une très forte augmentation du nombre de demandeurs de moins de 26 ans est observée : +41,8 %. Cette augmentation est sans doute due pour une large part à l'inscription des jeunes suivis par les Missions locales, en parcours d'emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité depuis au moins un an augmente de 5,4 % en un an. Cette statistique est peut-être la moins impactée par les changements actuels de comptage.

Évolution en un an du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A dans la métropole de Lyon, selon le profil

Mars 2025 par rapport à mars 2024. Données brutes





Le taux de chômage

Clés de lecture

Le **taux de chômage** est le rapport entre le nombre de chômeurs au sens du Bureau international du travail (BIT) et le nombre de personnes actives (en emploi ou au chômage).

Un **chômeur** au sens du BIT est une personne âgée de 15 ans ou plus qui est sans emploi au cours de la semaine de référence, est disponible pour travailler dans les deux semaines à venir et a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Source : Insee, Estimations de taux de chômage localisés, en moyenne trimestrielle, données corrigées des variations saisonnières

Périmètres : zones d'emploi

Carré métropolitain : périmètre d'étude et d'observation d'Urbalyon

Le chômage globalement en baisse

Au quatrième trimestre 2024, la part des chômeurs dans la population active diminue dans toutes les zones d'emploi sauf dans celles d'Oyonnax et de la Plaine du Forez, par rapport à la même période il y a un an.

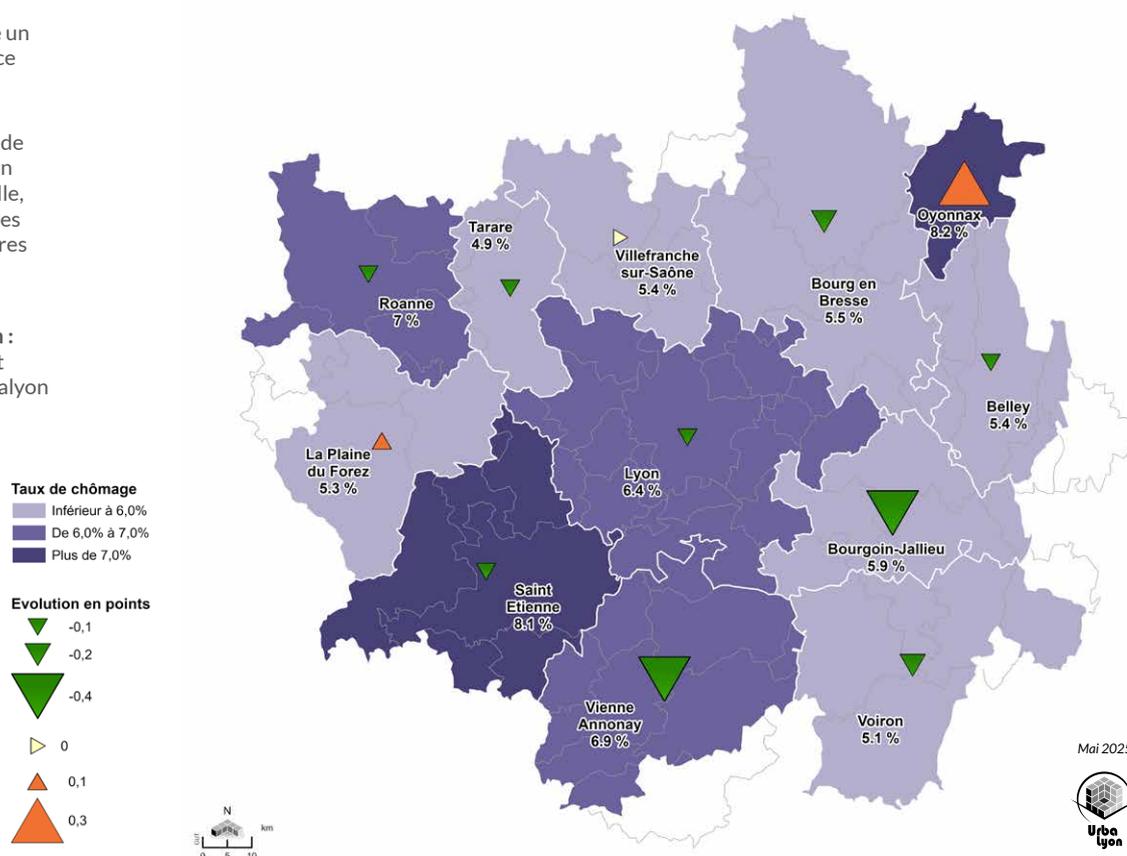
Les zones d'emploi de Tarare (4,9 %), de la Plaine du Forez (5,3 %), de Voiron (5,1 %), de Villefranche-sur-Saône (5,4 %) et de Belley (5,4 %) continuent d'afficher les taux de chômage les moins élevés.

Les zones d'emploi d'Oyonnax, de Saint-Étienne, de Roanne présentent des taux de chômage d'au moins 7 %. En particulier, celles de Saint-Étienne et Oyonnax continuent d'afficher des taux de chômage qui dépassent 8 %.

Le taux de chômage de la zone d'emploi de Lyon s'établit à 6,4 % de la population active.

Le taux de chômage de la métropole de Lyon est supérieur à celui du département du Rhône (4,5 %) et à celui de la région (6,3 %). Il s'établit à 7,1 % au quatrième trimestre 2024, inférieur de 0,1 point à ce qu'il était un an plus tôt et par rapport au trimestre précédent.

Taux de chômage par zone d'emploi au quatrième trimestre 2024 et évolution en un an





Les besoins en main-d'œuvre

Définitions

Champ : L'enquête « Besoins en main-d'œuvre (BMO) » des entreprises est réalisée chaque année par France Travail avec le concours du Credoc. Elle décrit les besoins des entreprises par métier détaillé (200 « familles professionnelles »), par secteur d'activité (24 secteurs de la nomenclature d'activités française, NAF) et par bassin d'emploi. Les recrutements comprennent les créations de postes, les remplacements et les postes saisonniers, y compris les temps partiels. L'enquête porte sur l'ensemble des employeurs hors administrations de l'État et hors entreprises publiques.

Méthodologie :

Les résultats des questionnaires sont redressés pour être représentatifs de l'ensemble des établissements de la région. L'édition 2025 a été réalisée au 4^e trimestre 2024. 53 500 établissements de la région ont répondu au questionnaire.

Source : France Travail Auvergne-Rhône-Alpes – Enquête Besoins en main-d'œuvre 2025 <https://www.observatoire-emploi-ara.fr/rubrique/enquete-bmo>

Périmètres : bassins d'emploi France Travail, métropole de Lyon, département du Rhône.

Une poursuite du recul du nombre de projets de recrutements

L'enquête BMO montre pour l'année 2025 la poursuite de la baisse du nombre de projets de recrutements déjà amorcée en 2024 dans tous les périmètres étudiés. Les baisses les plus marquées concernent les bassins de Vienne Roussillon (-28 %) et d'Isère Nord-Est (-23 %). La métropole de Lyon est aussi impactée, avec 12 600 projets de moins par rapport à 2024 (-19 %). Le Rhône est le moins touché (-1 %). La proportion d'établissements envisageant de recruter est par ailleurs plus faible de trois à sept points qu'un an auparavant. Elle oscille de 20 % (bassin d'Isère Nord-Est) à 24 % (métropole de Lyon).

Une diversité des secteurs recruteurs selon les territoires

Dans les bassins de Trévoux et d'Ambérieu, l'industrie constitue le premier secteur recruteur avec 21 % et 24 % des projets. À Vienne Roussillon et dans le Rhône, le secteur de l'industrie agroalimentaire (IAA) et de l'agriculture arrive en tête avec 17 % et 23 % des projets de recrutement. Le commerce est en première position dans le bassin d'Isère Nord-Est (17 % des recrutements) mais également dans celui de Vienne Roussillon (17 %, ex aequo avec l'IAA-agriculture). Dans le bassin de Bourg-en-Bresse, le secteur de la santé humaine et de l'action sociale occupe le premier rang (19 %).

Dans la métropole de Lyon, le secteur des services représente 75 % de l'ensemble des intentions d'embauche, soit un poids bien plus

élevé que dans les autres bassins. Les besoins concernent principalement les services aux entreprises (24 %) et la santé humaine et l'action sociale (14 %). Parmi les métiers les plus recherchés se trouvent les aides et employés de la restauration (1 730 projets de recrutement), les serveurs de cafés restaurants (1 280), les ingénieurs, cadres d'études, R&D, en informatique (1 260).

Des difficultés de recrutement moins fortes

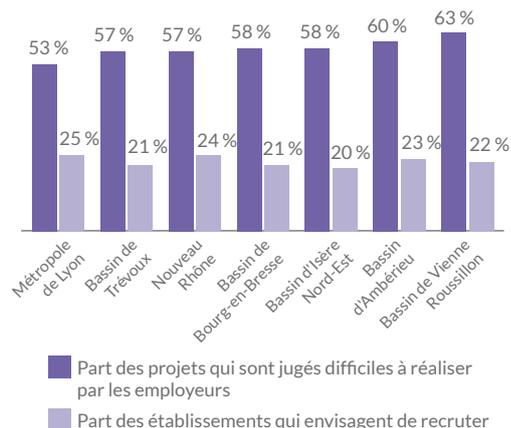
En 2025, la part de projets de recrutement jugés difficiles varie de 53 % dans la métropole de Lyon à 63 % dans le bassin de Vienne Roussillon. Cette part, même si elle demeure élevée, est globalement en baisse par rapport à 2024, sauf dans les bassins de Trévoux et Vienne Roussillon (respectivement +6 et +5 points en un an).

La santé humaine et l'action sociale est le secteur le plus impacté par les difficultés de recrutement dans trois des territoires étudiés : Bourg-en-Bresse (89 % des projets jugés difficiles), Rhône (82 %) et métropole de Lyon (73 %). La part de recrutements jugés difficiles atteint 92 % et 71 % dans l'hébergement-restauration dans les bassins d'Isère Nord-Est et d'Ambérieu, et 85 % dans la construction dans le bassin de Trévoux. La construction se situe dans le trio de tête des secteurs dans cinq des sept bassins étudiés (avec 63 % à 85 % de projets difficiles). Dans le bassin de Vienne Roussillon, le secteur de la banque, assurance, immobilier affiche 90 % de projets jugés difficiles.

Les projets de recrutement en 2025 par territoire

Territoire	Nombre de projets de recrutement 2025	Évolution du nombre de projets 2024-2025
MÉTROPOLE DE LYON	54 300	-19 %
RHÔNE	18 800	-1 %
BASSIN D'ISÈRE NORD-EST	6 500	-23 %
BASSIN DE VIENNE ROUSSILLON	4 700	-28 %
BASSIN DE BOURG-EN-BRESSE	4 700	-15 %
BASSIN D'AMBÉRIEU	4 000	-18 %
BASSIN DE TRÉVOUX	1 900	-17 %

Part des projets jugés difficiles et part des établissements qui envisagent de recruter en 2025





Les bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

Clés de lecture

Le revenu de solidarité active (RSA) est une allocation qui complète les ressources initiales du foyer pour qu'elles atteignent le niveau d'un revenu garanti. L'allocation varie en fonction de la composition du foyer et du nombre d'enfant(s) à charge, du montant des revenus d'activité du foyer, de certaines autres ressources (pensions alimentaires, rentes, indemnités chômage...) et des aides au logement perçues.

Source : CNAF – données consolidées

Périmètre : métropole de Lyon

710 foyers allocataires de plus en un an

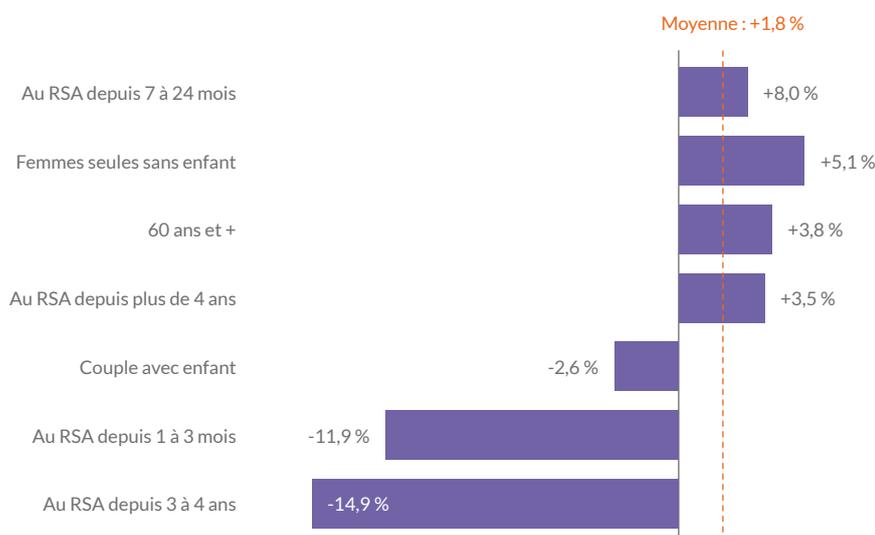
En mars 2025, le nombre de foyers allocataires du RSA atteint 41 090 dans la métropole de Lyon, ce qui correspond à 710 ménages allocataires de plus en un an (+1,8 %). Les effectifs d'allocataires du RSA repartent nettement à la hausse après le recul observé durant trois années consécutives de 2021 à 2023.

Le ralentissement de la dynamique du marché du travail amorcé en 2023, confirmé en 2024 et en ce début d'année 2025, a des conséquences directes sur les niveaux de recrutements et les projets d'embauches, tous deux en baisse. Les opportunités d'accès à l'emploi ont été moins nombreuses pour les personnes bénéficiaires du RSA, allongeant ainsi les durées de perception de l'allocation. Les difficultés pour retrouver un emploi sont plus marquées encore pour les bénéficiaires du RSA ayant une longue ancienneté dans le dispositif.

Les bénéficiaires du RSA depuis plus de 4 ans toujours en hausse

La situation à fin mars 2025 montre la poursuite de la progression des effectifs des allocataires du RSA les plus anciens dans le dispositif. Le nombre de ceux bénéficiant du RSA depuis plus de quatre ans atteint 22 580 en mars 2025, en hausse de 3,5 % en un an soit 750 foyers supplémentaires. La part de ces allocataires du RSA continue ainsi à progresser pour atteindre 55 % du total des allocataires (54 % en mars 2024 ; 41 % en mars 2019). Le nombre d'allocataires au RSA depuis 7 à 24 mois croît de 8 % en un an et l'augmentation est plus marquée encore pour ceux au RSA depuis 7 à 12 mois (+12 %). Le nombre d'allocataires âgés de 60 ans et plus sont en hausse de 3,8 % en un an. Tel est le cas également pour les femmes seules, dont le nombre augmente de 5,1 % et qui représentent 19 % du total des allocataires. Le nombre des allocataires les plus récents dans le RSA (depuis un à trois mois) est quant à lui en net recul (-11,9 % en un an).

Profils des bénéficiaires du RSA (BRSA) concernés par les plus fortes variations (hausse ou baisse) entre mars 2024 et mars 2025





Les créations d'entreprise

Clés de lecture

Une création d'entreprise correspond à l'apparition d'une unité légale exploitante n'ayant pas de prédécesseur, avec mise en place de nouveaux moyens de production. Les statistiques incluent les créations sous le régime de micro-entrepreneur.

Source : Insee.
Données brutes.

Périmètre :
départements et circonscription départementale du Rhône

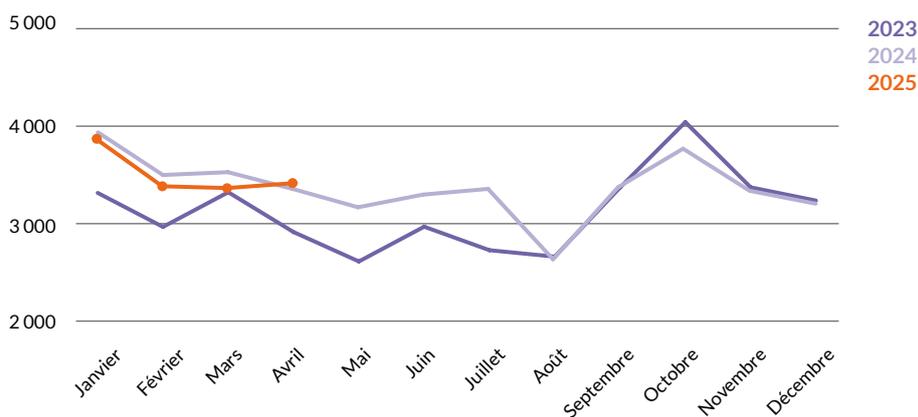
Des créations d'entreprise en retrait sur les premiers mois de l'année

Le nombre de créations d'entreprises est en retrait sur le début de l'année 2025 par rapport à l'année dernière, malgré un mois d'avril plus dynamique. La diminution est de -1 % en France et dans l'Ain, -3 % en Auvergne-Rhône-Alpes et dans le Rhône et -5 % en Isère. Le nombre de créations d'entreprises individuelles classiques (hors micro-entreprises)

est en net recul, elles sont minoritaires parmi l'ensemble des créations (9 % en France, 7 % dans le Rhône).

À l'échelle nationale, le nombre de créations diminue de façon notable dans les secteurs de l'industrie, de la construction, des activités de finance et d'assurance et dans les autres services. Elles augmentent nettement dans le secteur des transports, représenté très majoritairement par la livraison à domicile par des micro-entrepreneurs.

Nombre de créations d'entreprise dans le Rhône



Nombre et évolution des créations d'entreprise

Cumul de janvier à avril

	Nombre de créations d'entreprise en 2025	Évolution par rapport à 2024
AIN	3 190	-1 %
ISÈRE	6 863	-5 %
RHÔNE	13 828	-3 %
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES	44 612	-3 %
FRANCE	394 599	-1 %



Les procédures collectives

Clés de lecture

Une **défaillance d'entreprise** correspond à l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire ou de liquidation judiciaire (y compris les résolutions de plans), lorsqu'une entreprise est en état de cessation de paiement.

Les **procédures collectives** comprennent également les sauvegardes.

Sources : Tribunal des activités économiques de Lyon ; Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

Périmètres : ressorts des tribunaux de commerce (pour le tribunal de Bourg-en-Bresse, il s'agit de la totalité du département de l'Ain)

Une forte hausse, notamment dans la construction

731 procédures collectives ont été ouvertes de janvier à avril 2025 au tribunal des activités économiques de Lyon. Ce nombre est en forte augmentation par rapport à la même période en 2024 : +22 %, soit 134 procédures en plus. La hausse des défaillances est plus importante à Lyon que dans les tribunaux de Bourg-en-Bresse (+19 %), de Vienne (+16 %) ou de Villefranche-Tarare (+4 %).

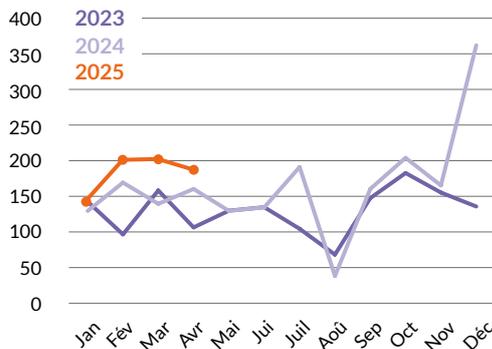
À Lyon, les plus fortes progressions concernent les secteurs de l'hébergement-restauration (+65 % au premier trimestre 2025 comparé au premier trimestre 2024) et de la construction (+49 %), qui retrouve la première place des secteurs les plus concernés par les procédures collectives. Les défaillances dans le commerce sont en léger retrait après avoir augmenté vivement en 2024.

La grande majorité des procédures concernent des très petites entreprises : environ huit entreprises sur dix n'ont pas de salarié.

Lyon, nouveau tribunal des activités économiques

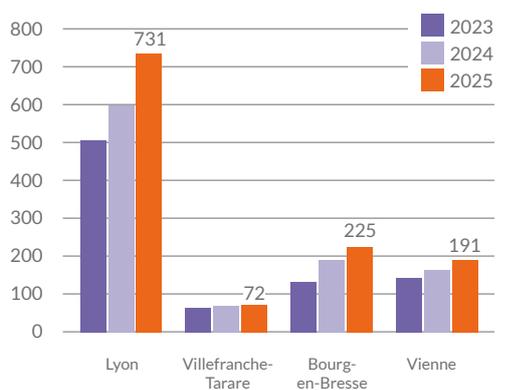
Le tribunal de Lyon fait partie des 12 juridictions retenues au niveau national pour expérimenter, pendant quatre ans, la fonction de « tribunal des activités économiques » (TAE). Dans ce cadre, il étend ses compétences à l'ensemble des procédures amiables et collectives, notamment celles relevant jusque-là des tribunaux judiciaires, quel que soit le statut du débiteur. Elles incluent notamment les associations, les sociétés civiles, les professions libérales non réglementées et les exploitants agricoles.

Nombre de procédures collectives au Tribunal des activités économiques de Lyon



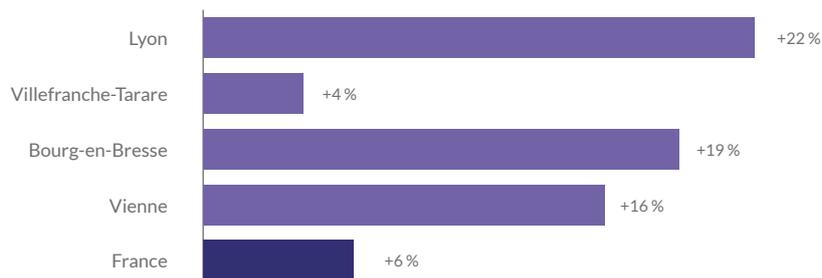
Nombre de procédures collectives par tribunal

Cumul de janvier à avril



Évolution du nombre de procédures collectives entre 2024 et 2025

Cumul de janvier à avril





L'immobilier d'entreprise

Clés de lecture

L'observatoire du Cecim (Centre d'études de la conjoncture immobilière de la région lyonnaise) publie tous les trimestres une analyse globale du marché de l'immobilier d'entreprise, par type de locaux (bureaux, activité, logistique).

La demande placée comprend toutes les transactions ayant abouti au cours de la période, qu'il s'agisse de locations ou de ventes, de biens anciens ou neufs.

Source : Cecim ; JLL

Périmètre : périmètre d'étude du Cecim, comprenant la métropole de Lyon, ainsi qu'une large partie du Rhône, le sud de l'Ain et le Nord-Isère.

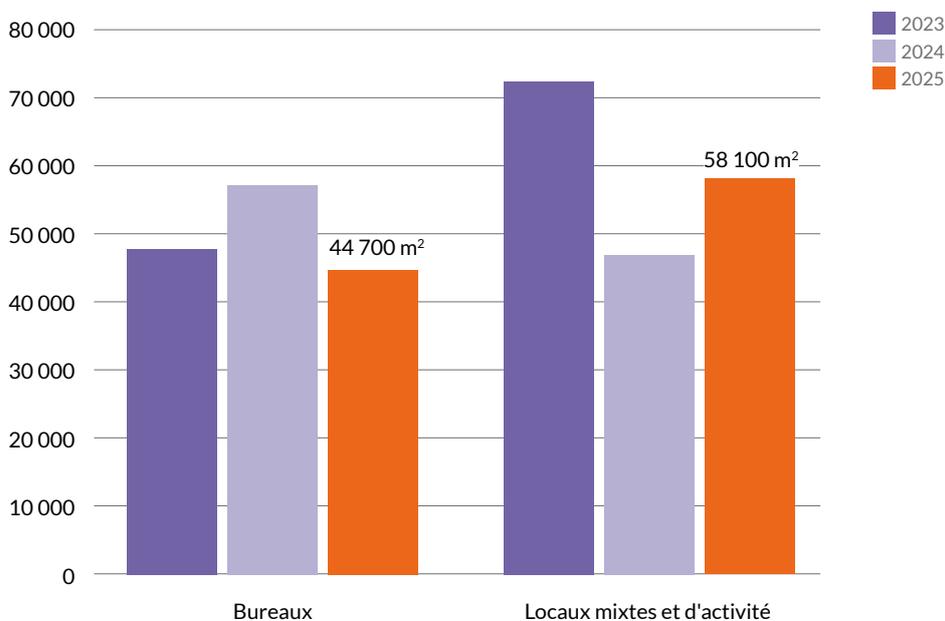
Un contexte dégradé

Les marchés de l'immobilier d'entreprise continuent à pâtir de l'attentisme des entreprises.

Le marché des bureaux entame l'année 2025 avec un volume placé en retrait par rapport au premier trimestre 2024 (-22 %) et un nombre de transactions en baisse (109 transactions au premier trimestre 2025, contre 129 l'an passé).

Le marché des locaux d'activité présente un bilan plus favorable qu'attendu mais reste très en retrait par rapport à la moyenne quinquennale ; le nombre de transactions se maintient (91 signatures) mais concerne principalement des surfaces de petite taille (638 m² en moyenne).

Demande placée par marché au premier trimestre (en m²)





Le commerce extérieur

Clés de lecture

La balance commerciale comptabilise les échanges de marchandises avec des pays tiers ; elle n'inclut pas les services ni les échanges de matériel militaire. Les échanges de gaz naturel et d'électricité sont attribués par convention à la région Île-de-France et au département de Paris (75). Il n'y a pas de correction de variations saisonnières.

À l'exportation, c'est le département d'exportation des marchandises qui est mentionné (et non pas le département du siège social de l'entreprise qui exporte). À l'importation, c'est le département de destination réelle des marchandises importées qui est indiqué.

Source : Douanes

Périmètre : circonscription départementale du Rhône ; départements.

Dans le Rhône, un ralentissement des échanges extérieurs

En 2024, les exportations du Rhône ralentissent, avec une progression de 1 % par rapport à 2023, après une croissance de 5 % entre 2022 et 2023. Les importations sont en légère diminution (-1 %, après +2 % en 2023). Le solde commercial du Rhône en valeur évolue peu : il s'établit à -7,2 milliards d'euros, contre -7,7 milliards en 2023.

Dans l'Ain, la balance commerciale reste positive mais diminue fortement pour s'établir à 660 millions d'euros en valeur en 2024, en recul de 68 % en un an. Cette baisse est liée à la chute des exportations (-12 %).

En Isère, la baisse des importations entraîne une réduction du déficit commercial, passant de -895 millions en 2023 à -142 millions en 2024.

Un solde commercial excédentaire pour certains produits

Les principaux produits exportés depuis le Rhône sont les produits chimiques divers, les métaux non ferreux, les produits chimiques de base et les produits pharmaceutiques. Seuls quelques secteurs ont une balance commerciale excédentaire : outre les grands secteurs précédemment cités, sont concernés les déchets industriels (+260 millions d'euros), les articles de joaillerie et bijouterie, instruments de musique (+195), les machines d'usage spécifique (+192), ou encore les boissons (+103).

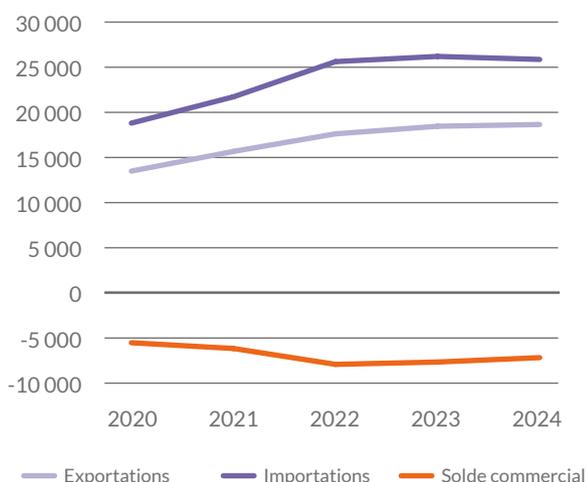
Espagne, Italie et Allemagne, principaux pays partenaires

En 2024, l'Espagne reste en tête des pays vers lesquels le Rhône exporte. L'Italie passe devant l'Allemagne à la deuxième place. Ces trois pays contribuent ensemble à 38 % des exportations. Le secteur des métaux non ferreux constitue le premier secteur des biens exportés vers l'Espagne et l'Italie. Côté importations, la Chine reste le troisième pays d'origine, derrière l'Allemagne et l'Italie, et devant l'Espagne.

Dans l'Ain, les principaux produits exportés sont les produits chimiques de base, en particulier vers l'Irlande, et les produits de la construction de véhicules. Les trois premiers pays de destination restent inchangés : Irlande, Italie et Allemagne. Ils représentent 35 % des exportations. La Suisse reste le premier pays d'origine des importations, principalement pour des appareils de mesure, d'essai et des articles d'horlogerie.

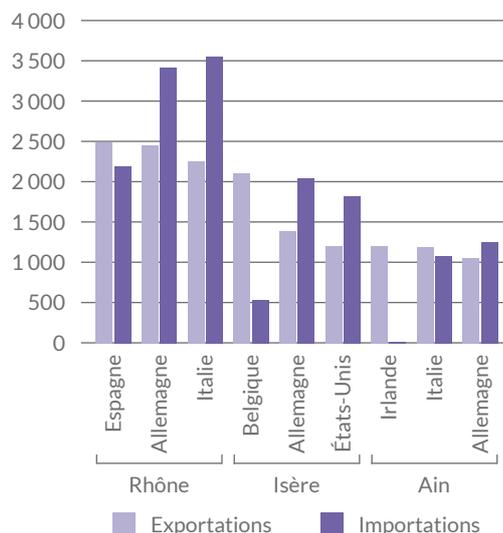
En Isère, Belgique, Allemagne, Italie et États-Unis constituent le quatuor de tête des pays vers lesquels les entreprises exportent. Les biens exportés sont très diversifiés. La Chine arrive en tête des pays d'origine des importations, devant l'Allemagne et l'Italie. Les ordinateurs et équipements périphériques représentent 43 % des importations depuis la Chine.

Évolution du commerce extérieur du Rhône (en millions d'euros)



Palmarès des pays en 2024

Par ordre décroissant de montant d'exportations par département (en millions d'euros)





Actualités des entreprises

Clés de lecture

Champ : Sélection d'événements économiques concernant les entreprises du territoire, de février à mai 2025

Source : veille presse et internet

Périmètre : aire d'attraction de Lyon

Dans la métropole de Lyon

CEGID
Solutions de gestion cloud
Lyon 9
L'entreprise annonce le déménagement de son siège social et de 1 700 salariés à Villeurbanne, boulevard Stalingrad, à l'horizon 2027.

GROUPE LDLC
Distribution de matériel informatique
Limonest
Le groupe annonce un plan d'adaptation de son organisation et deux plans de sauvegarde de l'emploi portant sur 88 postes.

JTEKT
Systèmes de direction pour l'automobile
Irigny
Le groupe japonais met en œuvre un plan de sauvegarde de l'emploi de 197 postes en France, dont 112 à Irigny, et réfléchit à une réduction de la taille de son site.

MAAT PHARMA
Thérapies du cancer
Lyon 7
La biotech finalise une augmentation de capital de 13 M€ pour poursuivre le développement de ses médicaments.

MOB-ENERGY
Optimisation de puissance et d'énergie
Vénissieux
L'entreprise lève 15 M€ pour soutenir son développement, agrandir son site sur Usin Lyon Parilly et recruter.

MONIN MÉCANIQUE
Mécanique de précision
Rillieux-la-Pape
Le fournisseur de l'aéronautique et de la défense investit 7,5 M€ dans un nouveau site plus spacieux ; déménagement prévu en 2027.

POLYTECHNYL
Produits chimiques intermédiaires
Saint-Fons
La filiale de Domo Chemicals annonce un plan de recentrage des activités du site de Belle-Étoile sur la chimie aval ; 130 postes pourraient être supprimés.

SANOFI
Santé humaine
Marcy-l'Étoile
Le groupe pharmaceutique inaugure une unité d'excellence de R&D en biotechnologie et vaccins dont ceux à base d'ARN messenger.

VELAN / VALSERVE
Robinetterie industrielle
Lyon 7
L'entreprise est cédée par le groupe canadien au français Framatome et change de nom pour devenir Valserve.

VENCOREX
Chimie de base
Saint-Priest
L'entreprise, dont le site principal est au Pont-de-Claix (38), est en liquidation judiciaire ; une seule activité est reprise par la filiale hongroise BorsodChem du groupe chinois Wanhua, soit 54 salariés sur 300.

Dans le Rhône

BIESSE FRANCE
Machines-outils
Brignais
La filiale française du fabricant italien transforme son site pour agrandir son showroom et installe son siège dans le bâtiment voisin.

DERICHEBOURG
Recyclage des métaux
Saint-Pierre-de-Chandieu
Le groupe familial inaugure trois nouveaux bâtiments pour le stockage, le tri et le broyage des métaux et rénove ses voies ferrées ; 45 M€ investis.

Dans le Nord-Isère

BÉAL
Cordes et équipements d'escalade
Pont-Evêque
Le groupe se lance dans la formation et ouvre son centre de formation pour les travaux en hauteur, Irata.

CARASOIE
Confection pour le luxe
Pont-Evêque
La société de 130 salariés s'installe dans de nouveaux locaux plus spacieux et recrute 20 personnes.

CTP ENVIRONNEMENT GROUP
Nettoyage industriel
Saint-Quentin-Fallavier
Le groupe francilien aménage un nouveau site de 12 000 m² à Saint-Quentin-Fallavier pour y regrouper ses sites de logistique et maintenance de Jonage et Messimy.

Dans l'Ain

DIXNEUF
Pièces et accessoires pour poêles et cheminées
Saint-Vulbas
L'entreprise du Maine-et-Loire inaugure un deuxième site à Saint-Vulbas : plateforme logistique pour l'est de la France, campus de formation et fabrication de tubes ; 5 M€ investis.

SCHERMESSEER ELECTRIC SYSTEMS
Electricité industrielle
Reyrieux
Après sa reprise au sein du groupe Dessica, la société désormais coopérative quitte Trévoux pour Reyrieux sur le site de BTI Bernard Tôlerie industrielle.

Nous remercions
la Banque de France,
la CAF du Rhône,
la CCI Lyon Métropole Saint-Etienne Roanne,
le Cecim,
France Travail,
l'Insee,
le Medef Lyon-Rhône,
la Métropole de Lyon,
ONLYLYON Invest,
ONLYLYON Tourisme et congrès,
le Tribunal des affaires économiques de Lyon,
l'Urssaf
et la Ville de Lyon
pour leur participation à l'élaboration de cette publication.

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Réfèrent : **Clarisse Garin-Hameline** 04 81 92 33 40
c.garinhameline@urbalyon.org
ISSN 0753-34-54

Ce rapport résulte d'un travail associant les métiers
et compétences de l'ensemble du personnel de l'Agence d'urbanisme



Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

La réalisation de ce rapport a été permise par la mutualisation
des moyens engagés par les membres de l'Agence d'urbanisme